



COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le

ID : 035-213502909-20260928-D_2026_59-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 17 septembre 2026

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel GUÉRIN, Maire.

Étaient présents : Mme Séverine THOMAS, , M. Claude PAUTONNIER, adjoints

Et les conseillers suivants : M. Michel AUGET, Mme Nathalie BOUGEARD, M. Ronan CRÉPIN, M. Vincent HUBY, Mme Colombe JOUIS-SHAFI, M. Pascal ROUILLE et M. Sébastien VAUCLIN.

Excusés : Mme Nolwenn BORDIER, M. Mickaël BUAN, Mme Laurette DUBRAND, Mme Cynthia DENION et Mme Lola VERA.

Pouvoirs : Mickaël BUAN à Sébastien VAUCLIN, Laurette DUBRAND à Claude PAUTONNIER, Cynthia DENION à Séverine THOMAS et Lola VERA à Colombe JOUIS-SHAFI.

Secrétaire de séance : M. Ronan CRÉPIN.

2026-59 – RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX CONTIGUS SITUÉS 8-10 PLACE DE L'ÉGLISE : MAÎTRISE D'ŒUVRE - REMISE PRO

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que par délibération :

- n° 2024-05-17/06 en date du 17 mai 2024, le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel d'offre concernant l'étude de définition et de faisabilité d'un commerce multi-services et de logements dans le bourg de Saint Malon Sur Mel,
- n° 2024-09-20/01 en date du 20 septembre 2024, le Conseil Municipal a retenu l'offre de la société Ludivine LOISON Architecte,
- n°2025-05-23/05 en date du 23 mai 2025, le Conseil Municipal a approuvé et validé les résultats de l'étude de définition et de faisabilité d'un commerce multi-services et de logements dans le bourg de Saint Malon Sur Mel, et a décidé de lancer un marché de maîtrise d'œuvre,
- n°2025-07-25/03 en date du 25 juillet 2025, le Conseil Municipal a retenu l'offre de la société Ludivine LOISON Architecte,
- n° 2025-12-19/01 en date du 19 décembre 2025, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet et validé la poursuite du projet.

Suite à l'approbation de l'avant-projet et conformément au marché, le cabinet Ludivine LOISON Architecte a remis le projet PRO concernant la réhabilitation des bâtiments communaux situés au 8-10 place de l'Église.

Il est présenté au Conseil Municipal le rendu du travail réalisé. Il appartient à l'assemblée délibérante, conformément au marché, de valider le projet et d'autoriser le lancement de la consultation pour les travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré :

- APPROUVE la projet PRO présenté par Ludivine LOISON Architecte, pour un montant de 1 553 168,00 € HT (un million cinq-cent-cinquante-trois-mille-cent-soixante-huit euros), soit 1 762 947,98 € TTC (un million sept-cent-soixante-deux-mille-neuf-cent-quarante-sept euros et quatre-vingt-dix-huit centimes) ; impliquant une rémunération actualisée telle qu'il suit :

Taux de rémunération base	8,50 %
Enveloppe affectée aux travaux	1 553 168,00 € HT
Forfait de rémunération	132 019,28 € HT
TVA au taux de 20%	26 403,86 €
Forfait provisoire de rémunération TTC	158 423,14 € TTC

- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer tout document se rapportant à cette affaire pour son exécution.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel GUÉRIN

